

https://www.lamanchelibre.fr/actualite-1047083-barneville-carteret-un-dragage-qui-fait-polemique?utm_medium=email&utm_source=newsletter&utm_campaign=NL_2023-03-08&utm_content=bloc4

Barneville-Carteret. Un dragage qui fait polémique



La conduite rejettera les boues juste en face du cap de Carteret. L'enquête publique ne cache pas que celles-ci pourraient revenir en petites quantités sur les plages. - Jacky Lebuhotel

Publié le 08/03/2023 à 17h03

Au début, tout le monde était d'accord sur la nécessité de draguer le port de plaisance, qui ne l'a pas été depuis 2009. Actuellement, l'accord est toujours unanime, mais de nombreux habitants se posent des questions sur la pertinence du lieu de rejet en mer des sables, boues et sédiments qui vont être extraits.

Comme le veut la loi, une enquête publique a été ouverte par le préfet de la Manche. Une commissaire enquêtrice a été nommée pour piloter le dossier. Les personnes intéressées peuvent donner leur avis, jusqu'au 17 mars, dans les mairies de Barneville-Carteret et Saint-Jean-de-la-Rivière, les communes concernées. Le premier volet du dragage porte sur le sable du chenal qui s'accumule chaque année. Tout le monde est d'accord, la solution retenue est la bonne : le sable sera déposé sur la plage de la Potinière, sur la dune de Carteret et sur les plages de Barneville et de Saint-Jean pour compenser leur érosion. Le second volet porte sur le dragage du port de plaisance et de son chenal d'accès après la porte à flot. Et là tout se complique.

Une conduite de rejet trop près de la côte ?

Une drague hydraulique va aspirer les sédiments qui passeront dans une canalisation qui va traverser tout le bourg de Carteret et se poursuivra en mer pour un rejet à environ un kilomètre de la digue insubmersible. C'est cette distance qui inquiète. Lors du dernier conseil municipal, Bertrand Ladune, au nom de l'opposition, a proposé une solution plus simple en déposant les rejets sur les terrains de la digue des grèves qui serait ainsi renforcée. Malheureusement une solution administrativement très compliquée. En parallèle, tout ceci pourrait être balayé par le tribunal d'appel administratif de Nantes qui pourrait annuler l'extension du port de plaisance.